



LETTRE OUVERTE DU 05 FEVRIER 2015 DU CRD-MK A LA MEDIATRICE DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

HONORER LE RENDEZ VOUS DE L'HISTOIRE AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !

Madame la Médiatrice de la République,

Par la présente, le Collectif de Résurgence de la Diaspora (CRD)-Togo, association de droit suisse, légalement constituée, ayant son siège au 1203 Genève, 49, Promenade de l'Europe ; le Mouvement KEKELI, association de droit togolais, légalement constituée, ayant son siège à Route de Kpalimé, Avé Maria, Lomé, B.P. 13114, ont l'honneur de vous tenir informée de ce qui suit.

Le 30 juin 2014, le Parlement a été amené à se prononcer sur la proposition de loi présentée par le gouvernement, portant révision de la Constitution togolaise de 1992. Le texte présenté le 16 juin 2014 par le gouvernement prévoyait la réforme de six articles de la Constitution togolaise de 1992, dont le passage à l'élection du président de la République au suffrage universel direct, un scrutin à deux tours, et un mandat de cinq ans pour le chef de l'État renouvelable une seule fois.

Le rejet dudit projet de loi par la majorité des élus du peuple a entraîné le lancement le 04 octobre 2014 à Bruxelles, sur le fondement de l'article 4 alinéa 3 de la Constitution, par le CRD-TOGO et le Mouvement KEKELI, du Référendum d'initiative populaire dont la campagne a formellement démarré le 01^{er} novembre 2014 au Togo. Au décours de ladite initiative, un nouveau projet de loi sur les réformes a été introduit fin novembre 2014 sur le fondement de l'article 83 de la Constitution par l'opposition parlementaire représentée par

Adresses :

CRD-TOGO

c/o Dr. Atsou Edem KWASI
49, Promenade de l'Europe
1203 Genève
info@crdtogo.org

MOUVEMENT KEKELI

Route de Kpalimé, Avé Maria
BP: 13.114
Lomé – TOGO
tmouvementkekeli@yahoo.fr

Téléphones:

+41 76 378 02 77
+35 269 176 1217
+228 90 12 14 92
+1 514 557 88 21
Site: www.crdtogo.org

Banque:

Postfinance (Suisse)
IBAN: CH70 0900 0000 1289 6484 8
BIC: POFCHBEXXX

l'ADDI, l'ANC, le CAR et SURSAUT TOGO.

Malheureusement cette deuxième initiative parlementaire n'a à ce jour pas prospéré tandis qu'on assiste à une crise de confiance permanente entre les représentants du peuple au sein de l'assemblée nationale.

Pendant ce temps, une grande partie des citoyens réclament la limitation du mandat présidentiel et la mise en œuvre d'un mécanisme électoral susceptible de garantir la vérité des urnes, en d'autres termes, l'adoption des réformes constitutionnelles et institutionnelles avant l'élection présidentielle censée se tenir avant la fin du premier semestre de cette année.

Face au blocage des débats au parlement et à la cacophonie électorale de la CENI dont le chronogramme officiel projette sur le 21 mars 2015 l'impression officielle des listes électorales définitives, il apparaît clairement que l'ouverture du scrutin par la convocation du corps électoral au plus tard le 05 mars 2015 conformément aux dispositions de l'article 61 de la Constitution pose problème et que le Togo entre de nouveau dans une zone à haut risque.

L'absence de consensus républicain entre les acteurs politiques pour résoudre la double crise institutionnelle et de confiance que connaît notre pays d'une part, et d'autre part votre silence en votre qualité de Médiatrice de la République, constituent manifestement un grand sujet de grande préoccupation par rapport à l'avenir de la Nation tout entière.

Face à la persistance actuelle de l'*impasse politique* et l'urgence d'éviter une détérioration de la situation sociopolitique sur la terre de nos Aïeux, il nous a donc paru pertinent et républicain de vous saisir en vous interpellant avec gravité en raison du mandat qui est vôtre dans la République. Ceci en vue d'éviter l'extension au Togo de la carte des conflits et des sinistres en Afrique.

Le CRD-TOGO et le Mouvement KEKELI (MK), forts de leurs engagements respectifs pour le progrès de la démocratie au Togo, estiment qu'à défaut du référendum d'initiative populaire qui pourrait *in fine* permettre aux citoyens d'arbitrer utilement l'épineuse question des réformes afin de donner la latitude à tous les acteurs politiques de concourir dans un cadre électoral serein et de préserver ainsi la paix sociale, il faille une prompte et vertueuse action courageuse de votre part pour faire entendre raison à la classe politique et au Chef de l'Etat pour permettre l'adoption rapide desdites réformes au parlement.

Au regard du regain de tension politique dans le pays en l'absence de sursaut républicain, il

Adresses :

CRD-TOGO

c/o Dr. Atsou Edem KWASI
49, Promenade de l'Europe
1203 Genève
info@crdtogo.org

MOUVEMENT KEKELI

Route de Kpalimé, Avé Maria
BP: 13.114
Lomé – TOGO
tmouvementkekeli@yahoo.fr

Téléphones:

+41 76 378 02 77
+35 269 176 1217
+228 90 12 14 92
+1 514 557 88 21
Site: www.crdtogo.org

Banque:

Postfinance (Suisse)
IBAN: CH70 0900 0000 1289 6484 8
BIC: POFCHBEXXX

est temps que vous honorez le rendez vous de l'histoire avant qu'il ne soit trop tard au risque d'ajouter sur votre nom une nouvelle controverse devant le Souverain Peuple togolais !

Comptant sur votre écoute du peuple et votre souci élevé de sa noble cause et de votre mission, nous vous prions d'agr er, Madame la M diatrice de la R publique, nos Lumineuses Pens es.

Dr Edem Atsou KWASI

Monsieur Godwill NYONATOR

Coordinateur G n ral du CRD-TOGO

Coordinateur National du Mouvement KEKELI

Ampliations

Le Pr sident de la R publique

Le Premier Ministre

La Cour constitutionnelle

Le Groupe des 5 :

Union Europ enne

Ambassade de France

Ambassade d'Allemagne

Ambassade des Etats-Unis

PNUD

UA

CEDEAO

UEMOA

Adresses :

CRD-TOGO

c/o Dr. Atsou Edem KWASI
49, Promenade de l'Europe
1203 Gen ve
info@crdtogo.org

MOUVEMENT KEKELI

Route de Kpalim , Av  Maria
BP: 13.114
Lom  – TOGO
tmouvementkekeli@yahoo.fr

T l phones:

+41 76 378 02 77
+35 269 176 1217
+228 90 12 14 92
+1 514 557 88 21
Site: www.crdtogo.org

Banque:

Postfinance (Suisse)
IBAN: CH70 0900 0000 1289 6484 8
BIC: POFCHBEXXX